



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 23 / 06 / 2026 à 03:50

Date de publication : mardi 14 octobre 2025 à 03:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 14/10/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

URBAN FLASH TAXI

Siège social : 93 rue Nicolas Garnier 69100 VILLEURBANNE **Capital** : 100 € **Objet social** : Taxi de place ville de Lyon Le transport de voyageurs au moyen d'un véhicule n'excédant pas neuf places **Président** : M HENNI Mohamed demeurant 93 rue Nicolas Garnier 69100 VILLEURBANNE élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/a0e72958-686e-4514-8886-6b1bff3cbcf0-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex